

LETTRE AUX ACTIONNAIRES

N°40
MARS 2015

Chers actionnaires,

Nous avons terminé 2014 sur une solide performance et pouvons dresser le bilan d'une année réussie. Nous avons renoué avec la croissance et avons réalisé des résultats en ligne avec nos prévisions. Notre portefeuille de produits en phase avancée de développement n'a jamais été aussi solide et dès le début de 2015, nous avons franchi de nouvelles étapes pour la mise sur le marché de nouveaux médicaments et vaccins.

En assurant la direction générale par intérim du Groupe au cours des derniers mois, j'ai pu apprécier la résistance de nos activités diversifiées, la force de notre organisation et l'engagement de nos équipes dans le monde entier. Aujourd'hui, Sanofi fait preuve d'une grande solidité financière et opérationnelle, et nous sommes bien préparés pour le lancement d'un nombre sans précédent de nouveaux produits.

La nomination d'Olivier Brandicourt en tant que nouveau Directeur Général de Sanofi intervient à un moment important pour le Groupe. Sa solide expérience combinée à son profil international, à sa connaissance parfaite du marché américain et des marchés émergents de la santé, et à sa capacité à fédérer les équipes insufleront un nouveau dynamisme à la stratégie d'innovation et de diversification de Sanofi.

Enfin, le dividende reste un élément essentiel de notre proposition de valeur aux actionnaires. Le Conseil d'Administration a décidé de proposer un dividende de 2,85 € par action lors de l'assemblée générale, soit une hausse pour la 21^e année consécutive. J'espère vous voir nombreux le 4 mai prochain pour ce rendez-vous annuel.

Merci pour votre confiance et votre fidélité.



*Nous avons terminé 2014
sur une solide performance
et abordons 2015 avec
confiance.*

Serge Weinberg

Président du Conseil d'Administration, Directeur Général

RÉSULTATS

3



Solide performance de Sanofi en 2014

ACTUALITÉS

4



Afrezza®, la seule insuline à inhaler, est disponible aux États-Unis

ÉCLAIRAGE

6



Genzyme poursuit son engagement dans la maladie de Gaucher avec le lancement de Cerdelga®

INFOS ACTIONNAIRES



- Assemblée générale 2015
- Sanofi récompensé pour sa communication financière

OLIVIER BRANDICOURT

nommé Directeur Général de SANOFI

Il prendra ses fonctions le 2 avril 2015



Le 19 février 2015, le Conseil d'Administration a décidé à l'unanimité de nommer Olivier Brandicourt en tant que Directeur Général de Sanofi.

Olivier Brandicourt possède une expérience internationale de 28 ans dans l'industrie pharmaceutique, et était dernièrement Président Directeur Général de Bayer HealthCare AG et membre du Comité Exécutif de Bayer AG.

Il avait exercé précédemment de nombreuses responsabilités au sein de grands groupes pharmaceutiques tels que Parke-Davis/Warner-Lambert et Pfizer. Olivier Brandicourt a notamment fait partie du Comité Exécutif de Pfizer entre 2010 et 2013.

Médecin de formation, Olivier Brandicourt a occupé au cours de sa carrière différents postes de direction en Europe, au Canada et aux États-Unis.

En dirigeant plusieurs divisions clés de la santé, il a acquis un très large champ d'expertise et de connaissance de l'industrie pharmaceutique, il a été à l'initiative du lancement de nombreux produits, et il a mené à bien des opérations d'acquisition et d'intégration stratégiques.



Sanofi a mis en place un processus de sélection rigoureux afin d'identifier le meilleur dirigeant pour conduire le Groupe à un moment important. Je suis convaincu qu'Olivier Brandicourt est la personne la mieux qualifiée pour permettre à Sanofi de franchir avec succès cette nouvelle étape de son histoire.

Serge Weinberg

Président du Conseil d'Administration, Directeur Général

ANNÉE 2014



CHIFFRE D'AFFAIRES GROUPE

33 770 M€

+4,9%

RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS

6 847 M€

+6,7%

BNPA¹ DES ACTIVITÉS

5,20 €

+7,3%

DIVIDENDE PROPOSÉ PAR
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION²

2,85 €



Retrouvez l'intégralité
des résultats sur
www.sanofi.com

Sauf indication contraire, toutes les variations sont exprimées à taux de change constants (TCC). À données publiées le bénéfice net par action (BNPA) des activités a augmenté de 3,0%. Pour plus d'informations sur les variations à données publiées et la définition des indicateurs financiers, veuillez consulter le communiqué de presse du 5 février 2015.

1 - Bénéfice net par action.

2 - Soumis à l'approbation de l'assemblée générale du 4 mai 2015.

SOLIDE PERFORMANCE DE SANOFI EN 2014

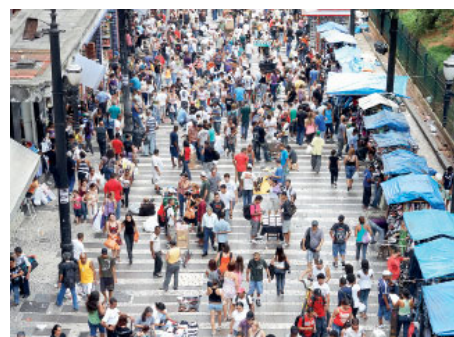
BONNE PERFORMANCE DES VENTES DE NOS ACTIVITÉS DIVERSIFIÉES

Le chiffre d'affaires du Groupe a progressé de 4,9% (2,5% à données publiées) à 33 770 M€, grâce à la solide performance de l'ensemble des plateformes de croissance, en hausse de 10,7%.

Genzyme poursuit sa forte croissance (+24,3% en 2014) portée par l'activité Maladies Rares et le lancement d'Aubagio® dans la Sclérose en Plaques.

La division **Diabète** a vu son chiffre d'affaires augmenter de 12,1% en 2014, tiré par la croissance de Lantus® dans toutes les régions, et particulièrement dans les Marchés Émergents.

Dans les **Marchés Émergents**, Sanofi conforte sa position de leader en 2014, avec une croissance de 9,3%, portée par la forte performance de l'Amérique Latine.



Les ventes **Vaccins** ont progressé de 7,2% en 2014, malgré les contraintes de capacité encore existantes - que Sanofi Pasteur continue de gérer en 2015 - dans un contexte de forte demande.

La **Santé Animale** confirme son retour à la croissance pour l'année 2014 (+6,7%) grâce à la bonne performance du segment Animaux de compagnie.

PERSPECTIVES DE CROISSANCE POUR 2015¹

Compte tenu des perspectives de l'activité Diabète aux États-Unis et simultanément des lancements de produits ainsi que de l'avancement du portefeuille de R&D, le BNPA des activités en 2015 est attendu

stable à en légère progression à taux de change moyens constants par rapport à 2014², sauf événements majeurs défavorables imprévus.

En appliquant les taux de change du 31 décembre 2014 à ces perspectives 2015, l'impact additionnel positif des changes sur le BNPA des activités 2015 est estimé entre 4% et 5%.

1 - Voir les déclarations prospectives dans le communiqué de presse du 5 février 2015.
2 - BNPA des activités 2014 : 5,20 €.

PLATEFORMES DE CROISSANCE EN 2014 UN CHIFFRE D'AFFAIRES DE 25 802 M€, SOIT 76,4% DU CHIFFRE D'AFFAIRES TOTAL



Marchés Émergents¹
11 347 M€
+9,3%²



Genzyme⁴
2 604 M€
+24,3%



Solutions Diabète
7 273 M€
+12,1%



Santé Animale
2 076 M€
+6,7%



Vaccins
3 974 M€
+7,2%



Autres Produits Innovants⁵
815 M€
+14,7%



Santé Grand Public³
3 337 M€
+16,5%

Sauf indication contraire, toutes les variations sont exprimées à taux de change constants (TCC). **1** - Monde moins États-Unis, Canada, Europe de l'Ouest, Japon, Australie et Nouvelle-Zélande. Si l'on exclut les ventes des autres plateformes de croissance dans les Marchés Émergents, le chiffre d'affaires s'élève à 5 723 M€. **2** - Si l'on exclut les ventes de génériques au Brésil, le chiffre d'affaires des Marchés Émergents a progressé de 6,5% en 2014. **3** - Des produits comptabilisés en pharmacie de prescription en 2013 (pour un total de 273 M€) ont été transférés en produits de Santé Grand Public. Si l'on exclut le changement de catégorie, les ventes ont augmenté de 6,8% en 2014. **4** - Genzyme est constitué des maladies rares et de la sclérose en plaques. **5** - Inclut les produits lancés depuis 2009 et n'appartenant pas aux autres plateformes de croissance : Multaq®, Jeviana®, Zaltrop®, Auvil-Q™ et Mozobil®.

AFREZZA[®], LA SEULE INSULINE À INHALER, EST DISPONIBLE AUX ÉTATS-UNIS



L'inhalateur Afrezza[®] fonctionne avec des cartouches de 4 et de 8 unités d'insuline en poudre pour inhalation.



Afrezza[®], une formulation sèche d'insuline humaine diffusée par un petit inhalateur portatif, est une option innovante pour des millions de patients.



Sanofi et MannKind Corporation ont annoncé début février qu'Afrezza[®], nouvelle insuline à inhaler à action rapide, était disponible sur ordonnance dans les officines aux États-Unis.

UNE NOUVELLE OPTION POUR LES PATIENTS

Afrezza[®] est approuvé aux États-Unis pour le contrôle de l'hyperglycémie des adultes atteints de diabète de types 1 et 2¹. Ces patients disposent désormais d'une option pour s'administrer de l'insuline d'action rapide autrement que par injection afin de contrôler leur glycémie. Administré au début du repas, Afrezza[®] pénètre dans les poumons où il se dissout immédiatement et l'insuline passe rapidement dans la circulation sanguine.

UN AJOUT IMPORTANT AU PORTEFEUILLE DIABÈTE

Afrezza[®] vient compléter le portefeuille de solutions intégrées et personnalisées de Sanofi dans le diabète et illustre la volonté du Groupe de répondre aux besoins diversifiés et complexes des personnes vivant avec le diabète.

UN ACCORD DE LICENCE EXCLUSIF MONDIAL

Sanofi et MannKind ont conclu un accord de licence exclusif mondial pour développer et commercialiser Afrezza[®]. Sanofi est en charge, à l'échelle mondiale, des activités commerciales, des affaires réglementaires et du développement du produit.

¹ - Voir les informations relatives aux précautions d'emploi d'Afrezza[®] dans le communiqué de presse du 3 février 2015.

GENZYME ET VOYAGER COLLABORENT DANS LE DOMAINE DES MALADIES DU SYSTÈME NERVEUX CENTRAL

En février, Genzyme et Voyager Therapeutics, une société spécialisée dans les thérapies géniques, ont conclu une collaboration stratégique pour la découverte, le développement et la commercialisation de nouvelles thérapies géniques AAV (virus adéno-associé) pour des maladies sévères du système nerveux central. La collaboration porte sur des programmes ciblant des maladies graves et invalidantes telles que la maladie de Parkinson, l'ataxie de Friedreich ou la maladie de Huntington.

En plus d'un paiement initial de 100 M\$, Voyager pourrait recevoir jusqu'à 745 M\$ de paiements d'étapes dans le cadre de la collaboration.

PARTENARIAT AVEC BOEHRINGER INGELHEIM POUR LA FABRICATION DE PRODUITS BIOLOGIQUES

Sanofi a conclu un accord stratégique avec Boehringer Ingelheim en janvier pour la fabrication de produits biologiques, afin de renforcer la capacité de fabrication du Groupe en prévision de ses prochains lancements de produits. Sanofi aura accès aux capacités de Boehringer Ingelheim en Allemagne, en vue du transfert et de la fabrication d'anticorps monoclonaux thérapeutiques.

COLLABORATION AVEC LEAD PHARMA DANS LES MALADIES AUTO-IMMUNES

Sanofi a mis en place une collaboration de recherche et un accord de licence avec l'entreprise de biotechnologie néerlandaise Lead Pharma pour la découverte, le développement et la commercialisation de petites molécules pour le traitement d'un large éventail de maladies auto-immunes, y compris la polyarthrite rhumatoïde, le psoriasis et les maladies inflammatoires chroniques de l'intestin.

ACQUISITION DE PRODUITS DE SANTÉ ÉQUINE

Merial a conclu un accord avec Bayer Healthcare en décembre 2014 pour l'acquisition de deux produits majeurs de santé équine de Bayer. Cette acquisition élargit la gamme de solutions de santé pour les chevaux que propose Merial.



INNOVATION

APPROBATION DE TOUJEO® AUX ÉTATS-UNIS ET AVIS FAVORABLE EN EUROPE



Fin février 2015, l'autorité de santé américaine (FDA) a approuvé Toujeo®, une insuline basale à durée d'action prolongée en une prise par jour pour améliorer le contrôle de la glycémie chez l'adulte atteint de diabète de type 1 et de type 2. Toujeo® sera proposé dans le stylo prérempli jetable Toujeo® SoloSTAR® et devrait être disponible aux États-Unis au début du 2^e trimestre de 2015.

Le 27 février, le Comité des médicaments à usage humain de l'Agence européenne des médicaments a rendu un avis favorable et recommandé l'approbation de Toujeo®. La Commission européenne devrait rendre une décision définitive sur la délivrance d'une autorisation de mise sur le marché dans l'Union européenne au cours des prochains mois.

Toujeo® est actuellement évalué par d'autres organismes réglementaires dans le monde.

SIX LANCEMENTS DE NOUVEAUX MÉDICAMENTS ET VACCINS EN COURS OU IMMINENTS EN 2015

Sanofi a réalisé des progrès considérables en Recherche & Développement en 2014 et a franchi avec succès de nombreuses étapes pour la mise sur le marché de nouveaux médicaments. En 2015, nous prévoyons le lancement de **six nouveaux produits**, dont certains sont déjà en cours.

Ces produits sont gérés par différentes entités au sein de Sanofi dont la priorité est la qualité d'exécution de ces lancements. Genzyme s'occupe des lancements déjà en cours de **Cerdelga®** par la division Maladies Rares et de **Lemtrada®** aux États-Unis par la division Sclérose en Plaques. Les équipes Diabète ont mis sur le marché l'insuline à inhaler **Afrezza®** aux États-Unis début février et préparent le lancement de notre nouvelle insuline basale **Toujeo®**. Une équipe spécialement dédiée prépare activement le lancement de **Praluent™** dans l'hypercholestérolémie en collaboration avec notre partenaire Regeneron. Enfin, le lancement du **vaccin contre la dengue** sera assuré par Sanofi Pasteur.

GENZYME CONFIRME SON ENGAGEMENT DANS LA MALADIE DE GAUCHER AVEC LE LANCEMENT DE CERDELGA®

Genzyme occupe une position de leader dans le développement et la mise au point de traitements ciblés pour les patients atteints de maladies génétiques rares. Genzyme est pionnier dans le traitement de quatre maladies lysosomales dues à des déficits enzymatiques : les maladies de Gaucher, Fabry, Pompe et la Mucopolysaccharidose de type 1. En 1991, Genzyme a mis au point le traitement pour la maladie de Gaucher, la première enzymothérapie de substitution. Trois ans plus tard, Genzyme lancera sa 2^e génération d'enzymothérapie, produite par génie génétique. Aujourd'hui, Genzyme innove une nouvelle fois avec le lancement d'une thérapie de 3^e génération : Cerdelga® (éliglustat), traitement oral.

7 000
MALADIES RARES CONNUES

MOINS DE
100
BÉNÉFICIENT
D'UN TRAITEMENT

MALADIE DE GAUCHER

1 NAISSANCE SUR
100 000¹

LA MALADIE DE GAUCHER

Les maladies de surcharge lysosomale regroupent plus de 50 maladies génétiques rares, graves, évolutives et irréversibles. Elles sont liées à un déficit enzymatique, dû à une mutation sur un ou plusieurs gènes.

La maladie de Gaucher résulte d'un déficit enzymatique en bêta-glucocérébrosidase. Elle touche les hommes, les femmes et les enfants avec des symptômes très variables et peu spécifiques pouvant apparaître à tout âge : grande fatigue, augmentation du volume de la rate et du foie, anémie, hémorragies, atteintes osseuses. La forme la plus courante de la maladie de Gaucher, celle de type 1, ne présente pas d'atteintes neurologiques.


Cerdelga™
eliglustat

PREMIER TRAITEMENT ORAL DE PREMIÈRE INTENTION POUR LA MALADIE DE GAUCHER

Cerezyme®, l'enzymothérapie de substitution de 2^e génération, est le traitement de référence pour les patients atteints de la maladie de Gaucher de type 1. Il s'administre par perfusion intraveineuse tous les 14 jours durant toute la vie des patients.

Afin de continuer à améliorer le quotidien des malades, et leur permettre de s'affranchir des contraintes de perfusion, Genzyme a développé, après 15 ans de recherche, le premier traitement oral de première intention : Cerdelga®. Ce nouveau traitement a été approuvé en août 2014 aux États-Unis puis en janvier 2015 en Europe pour les patients adultes atteints de la maladie de Gaucher de type 1².

Cerdelga® représente une nouvelle option thérapeutique majeure et témoigne de l'engagement de Genzyme pour répondre aux besoins des patients.

1 - Sources : www.alliance-maladies-rares.org, www.orpha.net
2 - Un petit nombre de patients adultes qui métabolisent Cerdelga® plus rapidement ou selon une cinétique indéterminée, identifiables par un test génétique de laboratoire bien établi, ne pourront pas bénéficier du traitement.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2015

LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR

Sanofi vous donne rendez-vous le 4 mai 2015 au Palais des Congrès de Paris. Toutes les informations sur l'assemblée générale sont disponibles sur notre site Internet à l'adresse : www.sanofi.com/AG2015

Pour en savoir plus sur les modes de participation à l'assemblée et le vote, vous pouvez consulter : www.sanofi.com/participerAG

APPROBATION DES COMPTES

En premier lieu, les actionnaires sont appelés à approuver les comptes de l'exercice 2014 et le versement d'un dividende de 2,85 € par action.

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les actionnaires se prononceront sur le renouvellement des mandats de Serge Weinberg et Suet-Fern Lee. Le Conseil propose également la ratification des nominations de Bonnie Bassler et Olivier Brandicourt comme administrateurs. Igor Landau et Gérard Van Kemmel n'ont pas souhaité voir leur mandat renouvelé et quitteront le Conseil à l'issue de l'assemblée.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS RÉGLEMENTÉS

En application de la loi du 21 août 2007 en faveur du travail, de l'emploi et du pouvoir d'achat, les actionnaires donneront leur avis sur le rapport spécial des commissaires aux comptes portant sur les conventions et engagements pris en 2015, à savoir : l'indemnité liée à la cessation des fonctions, à l'engagement de non-concurrence et au régime de retraite supplémentaire dont bénéficie Olivier Brandicourt en tant que Directeur Général.

SAY ON PAY

Conformément au Code AFEP-MEDEF auquel se réfère Sanofi, les actionnaires vont être appelés à donner un avis consultatif sur les éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2014 aux dirigeants mandataires sociaux : Serge Weinberg, Président du Conseil et Christopher A. Viehbacher, Directeur Général.

RENOUVELLEMENT DES AUTORISATIONS FINANCIÈRES : PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS

Cette assemblée aura également pour objet de renouveler dans l'ensemble des autorisations financières permettant de procéder au rachat d'actions de la Société, d'augmenter et de réduire son capital, y compris en procédant à des augmentations de capital réservées aux salariés ou des attributions d'actions de performance. Le Conseil d'administration conserve la possibilité d'utiliser l'autorisation d'attribuer des options de souscription d'actions précédemment approuvée lors de l'assemblée du 3 mai 2013.

MODIFICATION DES STATUTS

L'assemblée se prononcera également sur l'actualisation de deux articles des statuts, concernant la convocation des actionnaires et les franchissements de seuils statutaires.



DIVIDENDE DE 2,85 € PAR ACTION

soumis au vote de l'assemblée générale

- En croissance depuis 21 ans
- Taux de distribution de 54,8 % du BNPA des activités 2014

DATES À RETENIR

- 11 mai : Détachement du dividende
- 12 mai : Arrêté des positions chez Euroclear
- 13 mai : Mise en paiement

PERFORMANCE DE L'ACTION À PARIS

ÉVOLUTION DE L'ACTION
DU 1^{er} JANVIER 2011 AU 19 FÉVRIER 2015



CALENDRIER

- **7 avril 2015**
Réunion d'actionnaires à Nantes
- **30 avril 2015**
Résultats du 1^{er} trimestre 2015
- **4 mai 2015**
Assemblée générale
Palais des Congrès, Paris

FICHE D'IDENTITÉ

- **Euronext Paris, compartiment A**
Code mnémorique : SAN
Code ISIN : FR 0000120578
- **New York Stock Exchange**
Symbole : SNY
Numéro CUSIP : 80105N105000

RELATIONS ACTIONNAIRES

- **SANOFI - Relations Actionnaires**
54, rue La Boétie - 75008 Paris - France
- **N° Vert : 0 800 075 876**
- relations-actionnaires@sanofi.com
- www.sanofi.com/actionnaires
- Application mobile **SANOFI IR**
(disponible sur App Store et Google Play)

SANOFI RÉCOMPENSÉ POUR SA COMMUNICATION FINANCIÈRE EN 2014

INVESTOR AWARDS 2014

Sanofi remporte le Prix de l'Innovation

La distinction des Investor Awards vient confirmer l'étude internationale de Morningstar classant Sanofi en deuxième position des sociétés pharmaceutiques ayant le meilleur portefeuille de R&D. Elle est le fruit d'efforts soutenus de l'équipe Relations Investisseurs pour placer la R&D au cœur de la communication financière du Groupe.



TROPHÉES RELATIONS ACTIONNAIRES 2014

Sanofi remporte le Trophée d'Or de la meilleure assemblée générale

Le magazine économique Le Revenu a récompensé Sanofi pour la qualité de l'organisation de son assemblée générale en 2014.



Information prévisionnelle et prospective :

Les déclarations présentées dans cette Lettre contiennent des prévisions et des informations prospectives qui ne constituent pas des faits historiques. Bien que la direction de Sanofi estime que ces prévisions et informations prospectives, ainsi que les hypothèses sur lesquelles celles-ci reposent, sont réalistes à la date de la présente Lettre, les investisseurs sont alertés sur le fait que ces prévisions, hypothèses, intentions et informations prospectives sont soumises à de nombreux risques et incertitudes (difficilement prévisibles et généralement en dehors du contrôle de Sanofi), qui peuvent impliquer que les résultats et développements effectivement réalisés diffèrent significativement de ceux qui sont exprimés ou induits. Ces risques et incertitudes comprennent ceux qui sont décrits dans cette lettre, ainsi que dans les documents publics déposés par Sanofi auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF) et la U.S. Securities and Exchange Commission (SEC), et notamment sous la rubrique « facteurs de risques » du document de référence. Sanofi ne prend aucun engagement de mettre à jour ces informations qui ne constituent pas des faits historiques, sous réserve de la réglementation applicable notamment les articles 223-1 et suivants du règlement général de l'AMF.

La Lettre aux actionnaires est éditée par la Direction des Relations Investisseurs / Relations Actionnaires de Sanofi.

Crédits photos : p. 1 : Marthe Lemelle - p. 2 : Jean-Christophe Marmara / Le Figaro 2015, Sezayl Erken / Capa Pictures - p. 3 : Denis Félix - p. 4 : Sanofi - p. 5 : G. Ramon / PanoramiC / Capa Pictures, Randy Monceaux - p. 6 : Eric Larrayadiou / Interlinks-Image - p. 7 : Bahi Abdelmalek / Jade Image

Conception/réalisation : SEITOSEI

Fin de rédaction : 27 février 2015